

Communiqué de presse  
Affaires municipales – Eau  
Gestion des infrastructures  
Commerce

Enfin la vérité sort tout crue  
**Le gouvernement du Québec  
enfonce le clou des PPP dans la gestion de l'eau**  
**Les firmes d'ingénierie sableront le champagne d'ici quelques jours**

Montréal, le 9 décembre 2005 – *Eau Secours!* la Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau accuse le gouvernement du Québec d'avoir trompé la population en affirmant par la voix de ses ministres qu'il ne souhaitait pas faire de partenariats public-privé dans le domaine de la gestion de l'eau.

À l'Assemblée nationale, le projet de loi 134 est présentement à l'étude en commission parlementaire. L'article 22 de (la loi 62) cette loi est modifié par le remplacement du premier alinéa par les suivants :

(extrait) « 22. Toute municipalité locale peut, pour une durée maximale de 25 ans, confier à une personne l'exploitation de son système d'aqueduc ou d'égout ou de ses autres ouvrages d'alimentation en eau ou d'assainissement des eaux. Tout contrat visé au premier alinéa peut également prévoir que la personne assure le financement des travaux effectués en vertu du contrat... »

En général pour faire un PPP il y a deux principales conditions : 1- durée 25 ans minimum; 2- l'entreprise privée fournit des capitaux.

**Après avoir laissé entendre à la population**, lors de l'adoption des lois 60, 61 et 62 qu'il n'y aurait pas de privatisation de la **gestion** des infrastructures de l'eau, voilà que le gouvernement modifie la loi 62 dont l'encre n'est pas encore sèche, pour enfonce le dernier clou de son programme électoral de transfert de la gestion publique vers la gestion privée.

Déjà par ses interventions auprès des municipalités de Westmount et Côte-Saint-Luc, par l'entremise de ses représentants au Comité de transition de l'agglomération de Montréal, le gouvernement avait donné le ton : il confirme maintenant qu'il accepte que des compagnies privées jouent le rôle de banquier des villes, avec les « surcoûts » que cela impliquera, au lieu de favoriser la méthode des « règlements d'emprunts » par les villes.

Le président de la Coalition *Eau Secours!* déclare en lisant le projet de loi « *décidément ce gouvernement est désespérant par ses actions sournoises!...* »

